

Compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2025
de la Commission Sécurité-Environnement du Parc Industriel de Feluy

Présent.e.s :

M. SCHIEFER Xavier	SPW - DPA - Direction Charleroi - Président
Mme JANSSENS Dominique	AC Seneffe - Echevine de l'Environnement
M. DE LAEVER Arnaud	AC Ecaussinnes – Echevin de l'Environnement
Mme ALPHONSE Cécile	AC Seneffe - Conseillère en environnement (Rapporteur)
Mme DEMAN Valérie	AC Ecaussinnes - Eco-conseillère
M. GILLES Frédéric	SPW – Cellule RAM
M. LEFEBVRE Romain	SPW – Cellule RAM
M. HUWE Marc	Zone de secours Hainaut Centre (ZHC) - Major
Mme FINET Genevieve	IDEA
M. PERNIAUX Sébastien	AFTON CHEMICAL – Plant Manager
M. WALLEF Lionel	Blue Site - ECOTERRES – Directeur Développement
Mme ARNOUX Johanne	GEOCYCLE – Responsable Production et Maintenance
M. SERVVRANCKS Laurent	INEOS – QHSE Manager
M. BERREFAR Karim	INEOS – QE Coordinateur
M. BERTIAUX Vincent	SYNGENTA CHEMICALS - Directeur
M. ROLAND Thibault	Total Energies Marketing Belgium - Resp. travaux-sécurité dépôt
Mme LALOUX Adélaïde	Total Energies Petrochemicals Feluy - Responsable Environnement
M. QUEYRAL Pascal	Total Energies Petrochemicals Feluy – HSEIQ Manager
M. HENNART Sébastien	UNILIN INSULATION FELUY – Plant Manager
M. CONSTANT Stanislaw	Riverain Ecaussinnes
M. DOMBARD Cédric	Riverain Seneffe
M. VANBELLE Didier	Riverain Seneffe
Dr JENNES Serge	Riverain Seneffe
M. VALENTIN Jacques	Riverain Seneffe - ADESA
M. GODEFROID Guy	Docteur en Médecine - Ecaussinnes
Dr COURTIN Cécile	Docteur en Médecine - Seneffe
M. NOTTE Romain	Riverain Ecaussinnes

Excusé.e.s

Mme POLL Bénédicte	AC Seneffe – Bourgmestre
Mme DURIEU-PAGNAN Gabrielle	Riverain Ecaussinnes – Environnement Assistance
M. DECELLE Jean-Marie	Riverain Ecaussinnes
M. JACQUEMIN Thierry	Riverain Ecaussinnes
M. ROBETTE André	Riverain Ecaussinnes – Environnement Assistance
Mme DELBAEN Isabelle	Bureau de sécurité du Gouverneur
M. VANDRILLE Mathieu	SOL - Directeur
Mme PEYRARD Marion	Total Energies One Tech Belgium – HSEIQ Manager
M. REGULSKI Michael	GEOCYCLE - Quality & Environmental Manager

Invité

M. RENZONI Roberto	
--------------------	--

1. **Minute de silence en mémoire de Michel PETRE**
2. **Approbation du PV de la réunion du 1^{er} octobre 2025**

Le PV de la réunion du 1^{er} octobre 2025 est approuvé moyennant les corrections suivantes :

- Remplacer « Monsieur NOTTET » par « Monsieur NOTTE » ;
- Remplacer « Madame B. POL » par « Madame B. POLL ».

3. **Présentation de l'Etat de l'Environnement – Zone industrielle de Feluy 2024**

Monsieur RENZONI présente l'Etat de l'Environnement de la Zone industrielle de Feluy 2024. Le document a été transmis aux membres de la Commission et est téléchargeable sur www.seneffe.be et www.ecaussinnes.be.

Le ppt de la présentation de Monsieur RENZONI est en annexe de ce compte-rendu.

Monsieur RENZONI précise que le rapport n'aborde pas les sujets suivants :

- Dispersion des billes de plastique
- Présence de PFAS dans l'environnement (données du SPW / ISSeP)
- Nuisances olfactives

Questions/réponses

- Chapitre « Air » :

Monsieur VALENTIN relève que des dépassements de la valeur-guide journalière OMS pour les PM 2,5 sont observés quatre à cinq fois durant la campagne à l'automne 2024, or la valeur-guide journalière OMS ne devrait pas être dépassée plus de trois fois par an. Est-ce exact ?

Monsieur RENZONI confirme cette observation et indique que, en effet, le problème n'est pas résolu.

Madame COURTIN demande si l'activité du zoning diminue en été, ce qui pourrait expliquer qu'il y ait moins de poussière ?

Monsieur RENZONI indique qu'il n'y a pas de soucis pour les PM10 dans les deux campagnes. Les roses de pollution, qui sont semblables aux deux points de mesure, indiquent que l'activité du zoning n'est pas mise en cause. De même qu'à l'automne, les roses de pollution sont très semblables, il n'y a pas d'influence du zoning.

Monsieur JENNES demande quelle est dès lors l'origine de ces particules fines ?

Monsieur RENZONI indique que la moitié des émissions de PM_{2.5} provient du chauffage, 22% des voitures, et 19-20% de l'industrie (dans le rapport : 12%). Il y a une amélioration notamment grâce à la filtration des particules du diesel.

Monsieur le Président ajoute que, en Belgique, quel que soit le point de mesure, les courbes se suivent. C'est donc un problème fond, et non un problème local.

Monsieur xx (riverain Seneffe) demande si cela est constaté sur Vielsam aussi ?

Monsieur RENZONI répond par l'affirmative, la courbe est cependant un peu plus basse car c'est l'air de la campagne.

Les deux roses de pollution du benzène ont des profils différents en été.

Monsieur CONSTANT demande si la dent formée sur la rose de la station d'Ecaussinnes plaiderait pour l'hypothèse que l'émission provienne du zoning.

Monsieur RENZONI répond par l'affirmative. C'est la première année que ce phénomène est observé. Il doit y avoir une source proche. Cependant les seuils sont respectés et les valeurs basses.

Les roses des pollutions toluène en été et automne 2024 montrent clairement une source dans le zoning. Les roses des pollutions du 1-Héxène montre que la source vient du zoning, mais les taux restent très en-deçà des critères de qualité.

Madame COURTIN demande si l'effet cumulatif des différentes molécules a été étudié.

Monsieur RENZONI répond que ceci est à voir avec un toxicologue. Cela est très peu étudié, raison pour laquelle les valeurs dans la médecine de travail, de l'AWAC et de l'OMS sont très strictes.

L'ISSeP mesure 16 HAP. Les résultats sont bien en-dessous de la valeur 0,9 ng/m³ (critère de qualité). Les valeurs plus élevées en automne et en hiver car essentiellement dues à la combustion (dont le chauffage). Les chiffres sont assez similaires à ce que l'on trouve en Wallonie.

Monsieur CONSTANT demande si la fabrication d'enrobés bitumeux peut produire des HAP.

Monsieur RENZONI répond par l'affirmative mais que l'on ne voit pas d'impact de ces émissions. La société qui les produit dans le zoning est très surveillée (présence de capteurs aux cheminées).

En conclusion, les résultats des campagnes d'analyses réalisées par l'ISSeP en 2024 indiquent que toutes les valeurs limites et valeurs guides sont respectées, sauf en été 2024 à Ecaussinnes pour les PM_{2,5} (1 jour sur 1 mois). Pour la campagne d'automne, les 2 stations de mesures ne respecteraient pas les normes PM_{2,5}. Monsieur RENZONI indique que vraisemblablement si on se situait à Charleroi, ce serait pareil, les dépassements ne sont pas propres au zoning.

Monsieur VALENTIN fait remarquer que la situation pour le toluène était déjà la même en 2023. Il confirme que quand il passe devant cette usine, il y a une odeur. Il demande s'il y a quelque chose de fait.

Madame ARNOUX répond que des investissements conséquents ont été réalisés suite aux contrôles DPC. Depuis, l'entreprise enregistre une réduction des signalements d'odeurs.

Monsieur CONSTANT, qui participe au Comité d'accompagnement de l'entreprise, ajoute qu'il y a un suivi médical dans la société et que les résultats sont bons.

Madame ALPHONSE rappelle la demande de disposer des adresses mails des entreprises pour pouvoir relayer les signalements et investiguer sur l'origine des odeurs perçues (et autres problématiques). En effet, il est arrivé que l'entreprise Geocycle soit interpellée mais que les nuisances ne proviennent pas de leur site.

Monsieur le Président relancera un appel en janvier pour la transmission d'un contact mail par les entreprises.

- Chapitre « Qualité des eaux de surface » :

Monsieur CONSTANT demande si les détergents sont repris dans le tableau des altérations (slide 53) ?

Monsieur RENZONI répond qu'à priori non.

Monsieur CONSTANT questionne par rapport à l'EDTA (que l'on retrouve notamment dans les détergents) et des limites de rejets en eaux de surface dans les permis.

Monsieur le Président explique l'analyse de l'ESU est réalisée par rapport au milieu récepteur et donc en fonction des paramètres, les normes sont plus strictes lors de la révision des permis. Les entreprises doivent dès lors trouver des solutions pour réduire leurs rejets.

Monsieur CONSTANT ajoute que les détergents sont visibles dans Sennette. Il est répondu que les sources de pollutions sont multiples, certaines en particulier.

La sortie du bassin d'orage vers la Pignarée est équipée d'un filtre produit mais il faut encore obtenir certaines autorisations, l'IDEA intervient pour y arriver.

Monsieur CONSTANT questionne sur les obligations du SPW par rapport eau de surface si les résultats sont tout le temps en rouge.

Monsieur le Président demandera plus d'informations par rapport à l'état du milieu au niveau ESU.

Monsieur VALENTIN relève que, concernant la problématique des billes de plastique, le rapport de l'état de l'environnement indique qu'un rapport avec l'état d'avancement de différents points est à rentrer chaque année. Il demande s'il est possible que TotalEnergies Petrochemicals Feluy vienne expliquer à la Commission ce qui a été mis en place et les résultats obtenus.

Madame ALPHONSE confirme que des conditions ont été imposées aux quatre sociétés concernées via une procédure article 65 (modification des conditions d'exploitation) ainsi que via le nouveau permis de TEPF.

Monsieur le Président remercie Monsieur RENZONI pour sa présentation.

4. **Divers**

1. Monsieur VALENTIN remercie pour la minute de silence en hommage à Monsieur Pêtre.

2. Monsieur JENNES aborde le projet de la ligne THT dite « boucle du Hainaut ». Monsieur le Président l'invite à préciser ce qu'il souhaite qui soit abordé lors d'une prochaine réunion.

3. Monsieur JENNES s'inquiète du dossier BALI WIND (projet de centrale TGV à Manage). Le permis a été prorogé. Toutefois, il y a toujours des recours ouverts au Conseil d'Etat.

4. Dates de prochaines réunions :

- Mercredi 18 mars à Ecaussinnes – La Province de Hainaut et SPF Risques chimiques à l'OJ*
- Mercredi 17 juin à Seneffe
- Mercredi 16 septembre à Ecaussinnes
- Mercredi 16 décembre à Seneffe

Monsieur le Président remercie les participants et leurs souhaite de bonnes fêtes.

* réunion annulée.